



Annonce pour les postes de jardinier (catégorie C)

Nichée dans le Val-d'Oise, la Ville de Bouffémont attache une importance particulière à la qualité de son cadre de vie. À ce titre, elle œuvre au quotidien pour garantir l'entretien soigné de ses espaces publics, la valorisation de ses espaces verts et la propreté urbaine. Dans une dynamique d'amélioration continue, la collectivité s'engage aujourd'hui dans une démarche de labellisation « Villes et Villages Fleuris ».

Afin d'accompagner cette ambition, la commune renforce ses équipes et recrute deux jardiniers. Vous êtes rigoureux, investi et disposez des compétences nécessaires à l'entretien et à l'embellissement des espaces verts ? Rejoignez une équipe dynamique au service des habitants et contribuez activement à la qualité du cadre de vie communal.

A ce titre, vous effectuez les missions suivantes :

- Travaux d'entretien des espaces verts : tonte, débroussaillage, taille des haies et arbustes, petits travaux d'élagage, désherbage, binage, bêchage, ramassage de feuilles, arrosage ...
- Travaux de fleurissement et de création de massifs
- Utilisation de matériel lié à l'activité tel que souffleur, aspirateur, tondeuse, débroussailleuse, taille haies, tronçonneuse...
- Maintenir l'état de propreté du domaine public : ramassage des encombrants, vidage des corbeilles de voirie, ramassage des feuilles mortes...
- Polyvalence avec les autres services, selon nécessité, notamment pour la mise en place des installations liées aux manifestations communales.
- Astreinte technique et de salage par roulement

Profil :

- Diplôme et/ou expérience dans le domaine des espaces verts
- Respect des consignes d'hygiène et de sécurité
- Sens du travail en équipe, rigueur et dynamisme
- Aptitude aux travaux extérieurs, à la station debout, au port de charge et à l'utilisation de matériel dédié aux espaces verts
- Sens du service public
- Permis B obligatoire

Condition du poste :

- Poste permanent à temps complet (37 heures)
- Régime indemnitaire
- CNAS, tickets restaurant
- Participation à la mutuelle

Poste à pourvoir dès que possible